

---

La séance du Conseil communal de Stoumont aura lieu **le mardi 30 mars 2021 à 19h30.**

**Suite aux directives de l'Arrêté ministériel du 28 octobre 2020 (modifié par l'article 8 de l'A.M du 01<sup>er</sup> novembre 2020) et des directives du Gouvernement wallon, le Collège communal en séance du 04 décembre 2020 a fixé que les réunions du Conseil communal se feraient de manière virtuelle.**

**Dans la pratique, le Conseil communal sera enregistré et sera visible, en direct, par les citoyens et les journalistes via un lien Youtube qui sera accessible sur le site Internet [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be)**

## **ORDRE DU JOUR**

### Séance publique

1. Cultes - Fabrique d'Eglise Saint Paul de Rahier - Compte 2020 – Approbation
2. Cultes - Fabrique d'Eglise Saint-Hubert de Stoumont - Compte 2020 – Approbation
3. Cultes - Fabrique d'Eglise Saint-Georges de Lorcé - Compte 2020 – Approbation
4. Cultes - Fabrique d'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de La Gleize - Compte 2020- Approbation
5. Finances - Vérification de l'encaisse du Receveur - Situation au 31 décembre 2020 – Lecture
6. Finances - Taxes et redevances - Taxe de séjour et taxe sur les terrains de camping - Exercices 2020 et 2021 - Mesures de soutien via un allègement de la fiscalité locale dans le cadre de la crise du covid-19 - Arrêt
7. Travaux forestiers - Marché conjoint pour travaux de préparation des sols, fourniture de plants, plantation, élagage et dégagement - Convention et cahiers des charges- Approbation – Décision
8. Ecopasseur communal – Rapport annuel 2020 – Prise d'acte

**Par le Collège,**

**La Directrice générale,**

**Dominique GELIN**

**Le Bourgmestre,**

**Didier GILKINET**